

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 23 janvier 2019, 19 h
Centre de loisirs Odilon-Blanchette
49, avenue Ruel

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb*, R.C.A.5V.Q. 221 (voir carte au verso).

Cette zone mixte, localisée en bordure du boulevard Sainte-Anne, au sud-est de l'avenue Montmorency et au sud-ouest de la côte Saint-Grégoire, est composée de bâtiments relativement anciens dont la majorité de ceux-ci sont des habitations d'un à trois étages. De plus, elle permet les commerces de vente au détail et de services et l'on y retrouve notamment la présence d'un bar et d'un garage de mécanique automobile.

Le projet de modification proposé vise à ajouter à la grille de spécification **le groupe d'usages P2 établissement religieux** comme groupe d'usages autorisés dans la zone *53135 Mb*.

L'Église « Nouvelle vie » souhaite être autorisée à opérer son lieu culte au 4579, boulevard Sainte-Anne. Le bâtiment concerné, construit en 1960, a toujours eu comme vocation d'être un lieu de rassemblement, dont celle d'être une salle de réception pour la tenue de divers événements.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 23 janvier 2019, 19 h
Centre de loisirs Odilon-Blanchette
49, avenue Ruel

L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb*, R.C.A.5V.Q. 221 (voir carte au verso).

Cette zone mixte, localisée en bordure du boulevard Sainte-Anne, au sud-est de l'avenue Montmorency et au sud-ouest de la côte Saint-Grégoire, est composée de bâtiments relativement anciens dont la majorité de ceux-ci sont des habitations d'un à trois étages. De plus, elle permet les commerces de vente au détail et de services et l'on y retrouve notamment la présence d'un bar et d'un garage de mécanique automobile.

Le projet de modification proposé vise à ajouter à la grille de spécification **le groupe d'usages P2 établissement religieux** comme groupe d'usages autorisés dans la zone *53135 Mb*.

L'Église « Nouvelle vie » souhaite être autorisée à opérer son lieu culte au 4579, boulevard Sainte-Anne. Le bâtiment concerné, construit en 1960, a toujours eu comme vocation d'être un lieu de rassemblement, dont celle d'être une salle de réception pour la tenue de divers événements.

DEMANDE D'OPINION

Mercredi 23 janvier 2019, 19 h
Centre de loisirs Odilon-Blanchette
49, avenue Ruel

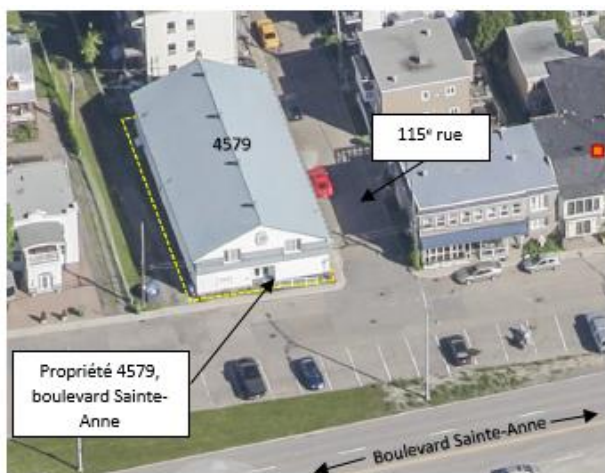
L'Arrondissement de Beauport consulte votre conseil de quartier sur un projet de modification au *Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à la zone 53135Mb*, R.C.A.5V.Q. 221 (voir carte au verso).

Cette zone mixte, localisée en bordure du boulevard Sainte-Anne, au sud-est de l'avenue Montmorency et au sud-ouest de la côte Saint-Grégoire, est composée de bâtiments relativement anciens dont la majorité de ceux-ci sont des habitations d'un à trois étages. De plus, elle permet les commerces de vente au détail et de services et l'on y retrouve notamment la présence d'un bar et d'un garage de mécanique automobile.

Le projet de modification proposé vise à ajouter à la grille de spécification **le groupe d'usages P2 établissement religieux** comme groupe d'usages autorisés dans la zone *53135 Mb*.

L'Église « Nouvelle vie » souhaite être autorisée à opérer son lieu culte au 4579, boulevard Sainte-Anne. Le bâtiment concerné, construit en 1960, a toujours eu comme vocation d'être un lieu de rassemblement, dont celle d'être une salle de réception pour la tenue de divers événements.

Propriété : 4579, boulevard Sainte-Anne



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriété : 4579, boulevard Sainte-Anne



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca

Propriété : 4579, boulevard Sainte-Anne



Déroulement de la rencontre :

1. Présentation du projet
2. Questions et commentaires du public
3. Recommandation du conseil de quartier au conseil d'arrondissement de Beauport qui prendra la décision.

Où se procurer la documentation ?

- Au bureau d'arrondissement
10, rue Hugues-Pommier
- Sur Internet :
ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Renseignements :

Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques : 418 641-6501, poste 3341
helene.st-pierre@ville.quebec.qc.ca